



## Informations générales

L'école a un "Plan de Déplacements Scolaires". Un groupe de travail réfléchit aux actions à mettre en place pour améliorer la mobilité et la sécurité des élèves mais aussi pour encourager les modes de transports alternatifs à la voiture personnelle (comme la marche à pied, le vélo, les transports en commun ou le co-voiturage).

Vous avez des idées ou désirez y participer? Contactez la direction de l'école.



## À pied ?

Vous venez régulièrement à pied à l'école?

Faites attention à être bien visible des automobilistes et des bus principalement lors de la traversée de la place Verheyleweghen. Pour les raccourcis et éviter les voitures, pensez à utiliser les chemins de servitude: par exemple le sentier du clos Marinus et le sentier entre l'avenue Paul Hymans et la rue Dries.... d'autres existent, si vous les connaissez faites-en part à la directrice de l'école Princesse Paola.

Vous voudriez laisser vos enfants repartir seuls de l'école? Utilisez les rangs! A 15h30, l'école organise plusieurs rangs à pied accompagné de patrouilleurs:

- ✓ Le rang "Chemin des Deux Maisons" (🚶👤1) part de la grille de l'entrée rue Abbé Heymans et rejoint l'arrière de la place de la Sainte Famille
- ✓ Le rang "bus" (🚶👤2) part de la grille de l'entrée rue Abbé Heymans et conduit les enfants jusqu'à l'arrêt des bus 27 et 29 sur la place Verheyleweghen.



Comment aller à l'école

# Princesse Paola

Tél : 02 / 761 75 20



## À vélo ?

Vous habitez à moins de 5 km de l'école? Vous voulez accompagner votre enfant à vélo à l'école?

C'est possible en privilégiant les sentiers du parc de Roodebeek, les itinéraires cyclables ou les rues à circulation locale.

La rue des Bleuets, également connu sous le nom de Chemin des Roses, est un sentier pédestre et cycliste. Cette piste cyclable traverse le parc de Roodebeek, elle part de la place de la Sainte Famille, proche de l'entrée principale de l'école et rejoint le quartier Capricorne.

- ✓ L'ICR 2A (🚲👤A) passe par les avenues du Capricorne et Andromède (Quartiers Constellation et Capricorne) menant à l'entrée Nord du parc. Cet ICR relie le parc à l'avenue Heydenberg d'un côté et au rond-point communauté de l'autre.
- ✓ L'ICR 2B (🚲👤B) rejoint le bas (sud) du parc et donc l'entrée de l'école, il suit un itinéraire beaucoup plus local, en empruntant notamment la rue Dries, mais demande aux cyclistes de traverser la place Verheyleweghen, passage compliqué et donc dangereux pour de jeunes cyclistes (confluent de plusieurs avenues et rues).



## En voiture ?

Il y a une zone de Kiss and Ride devant l'entrée du parc.

Quelques règles à respecter pour garantir la sécurité des enfants et rendre agréable la circulation de tous :

- ✓ Respecter les indications des Patrouilleurs et des Agents de Prévention et Sécurité (APS)
- ✓ Ne pas se garer en double (ou triple!) file, ne pas stationner sur les trottoirs, devant les sentiers pédestres et/ou cyclables ou sur les passages pour piétons pour déposer son enfant ou pour l'attendre.
- ✓ Respecter la limitation de vitesse à 30 km/h devant l'école, dans toute la rue Abbé Jean Heymans, sur la place de la Sainte Famille et devant l'entrée du parc, chaussée de Roodebeek
- ✓ Ralentir au niveau des passages pour piétons et s'arrêter si un enfant montre son intention de traverser.
- ✓ Déposer votre enfant côté trottoir et ne pas le faire sortir de la voiture côté voirie.

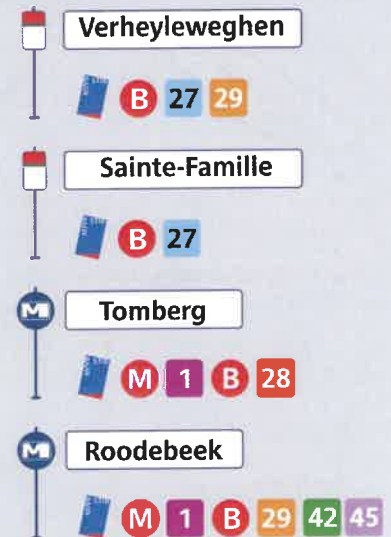


## En transports publics ?

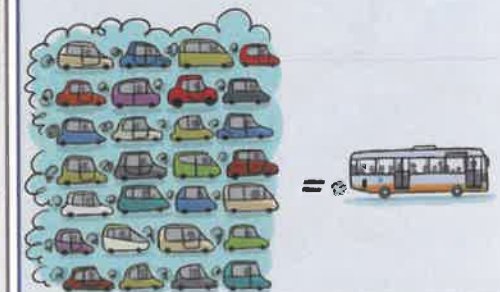
Jusqu'à 12 ans le transport public est gratuit. Mais attention : Les moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour voyager sur les réseaux de .

Entre 6 et 12 ans, les enfants doivent avoir sur eux l'abonnement "J". Vous pouvez vous procurer le bon de commande dans les ou via le site [www.stib.be](http://www.stib.be).

La combinaison entre un Buzzy Pass et un abonnement de la STIB est possible. Plus d'infos sur [www.delijn.be](http://www.delijn.be).



- ✓ Les trams ont priorité, même sur les piétons !
- ✓ Ne montez pas après le signal de fermeture.



# L'École Princesse Paola

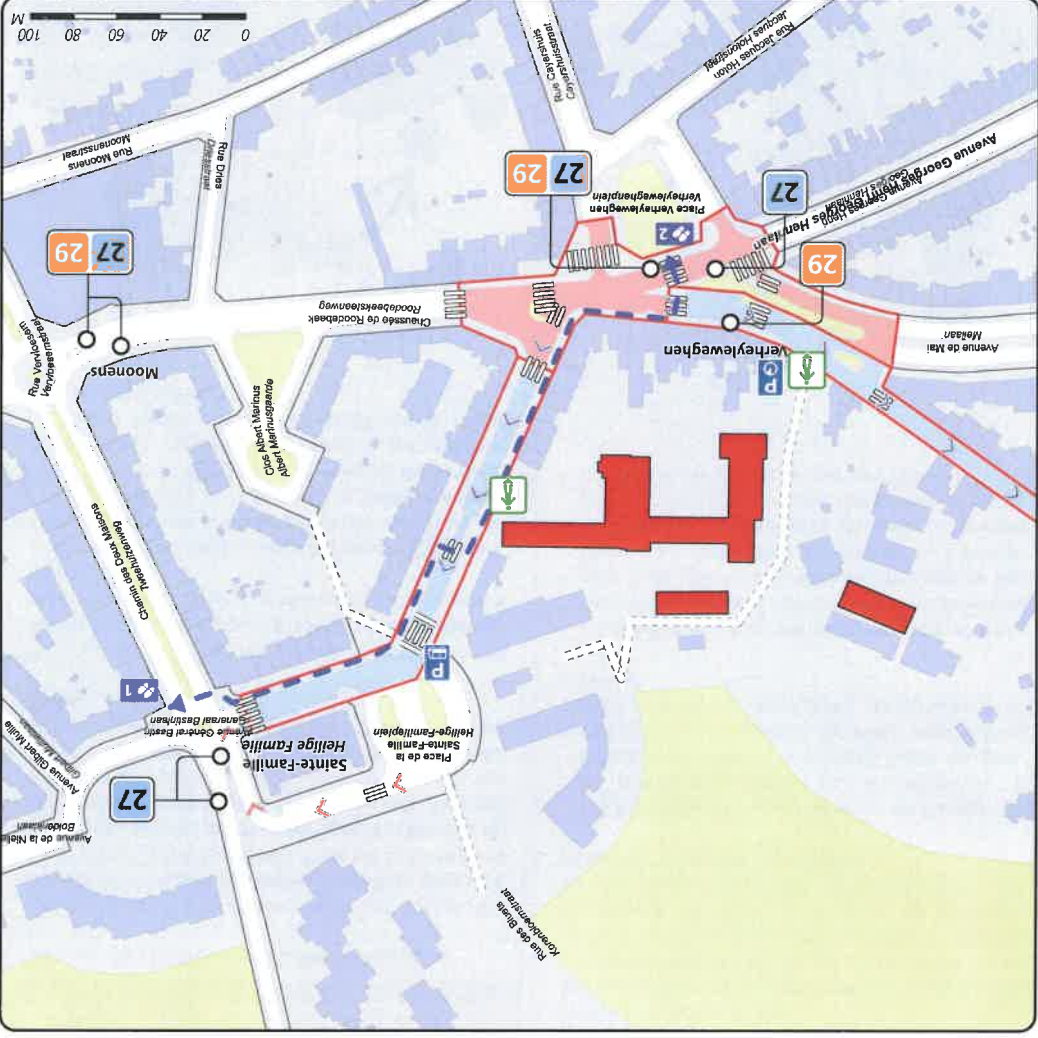
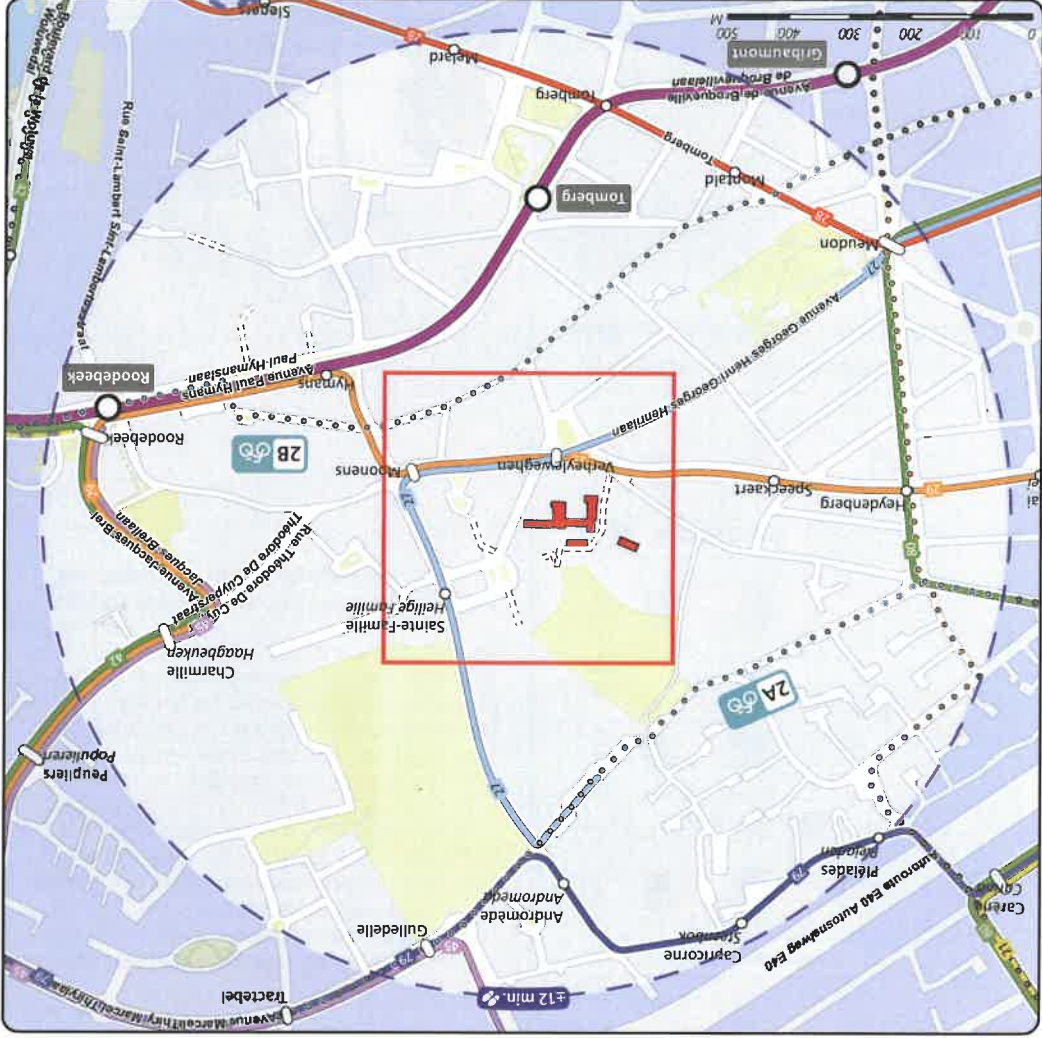
Chaussée de Rodebeek, 268  
1200 Bruxelles

- Verheyleweghen
- Sainte-Famille
- Tomberg
- Rodebeek

M 1 B 29 42 45

## Legende

- ↓ Accès piétons
- ↓ Kiss & Ride
- ↓ Parking réservé aux bus scolaires
- ↓ Rang à pied
- ↓ Passage piétons / protégés
- ↓ Sens unique
- ↓ Sens unique limité
- ● ● ● ● Piste cyclable
- ● ● ● ● ICR (Itinéraire Cyclable Régional)
- Sentier piétons + vélos
- ⚠ Carrefour dangereux
- 30 Attention : vous êtes en zone 30



BRUXELLES MOBILITÉ  
SERVICE PUBLIC FEDERAL DE BRUXELLES  
Cartographie: STB - SMN

Réalisé au moyen de  
Briselles Urbis  
Distribution & Copyright CIRB

n° 087  
Edition  
09.2014  
Réseau  
10.03.2014